

Un point aveugle de l'épidémie Covid-19 : la transmission nosocomiale au personnel soignant

Communiqué de l'Académie nationale de Médecine
14 avril 2020

De plus en plus d'hôpitaux font état de contaminations du personnel soignant (PS) dans les services prenant en charge les patients Covid-19, mais aussi de foyers de transmission dans les services hospitaliers ne recevant en principe pas de patient infecté. La transmission nosocomiale du virus touche non seulement des patients mais aussi des PS, parfois en grand nombre.

La diffusion du Sars-CoV-2 dans les services hospitaliers est un des points aveugles de cette épidémie en l'absence d'enquête de dépistage systématique parmi le PS dans les zones les plus affectées. À l'heure actuelle, les tests n'étant indiqués que pour les PS présentant des symptômes, les formes asymptomatiques ou pré-symptomatiques échappent à tout contrôle. Or, différentes études internationales révèlent que ces formes inapparentes sont majoritaires.

Ces enquêtes sont urgentes pour plusieurs raisons :

- 1- Elles peuvent amener à reconsidérer les procédures de protection du PS, par exemple lors des actes de soin qui les exposent à des aérosols potentiellement infectieux.
- 2- Le dépistage des PS porteurs du virus et leur isolement pendant la période contagieuse sont essentiels pour éviter la transmission à des patients souvent fragiles et à risque de forme sévère.
- 3- Le PS n'étant pas confiné, il a de nombreux contacts sur ses lieux de travail et à domicile. S'il ne se sait pas porteur de virus et contagieux il peut représenter une source de contamination importante pour ses collègues et ses proches. La consigne du port de masque chirurgical ne s'appliquant que sur le lieu de travail, l'expérience montre que des personnes non averties de leur infection ont du mal à la respecter toute la journée, notamment lors des pauses.

Outre l'absence actuelle d'isolement strict des patients porteurs du virus ne relevant pas, ou plus, de l'hospitalisation en soins aigus ^[1], la transmission nosocomiale du Sars-CoV-2 contribue à entretenir l'épidémie en France malgré les efforts de confinement consentis par la population.

L'Académie nationale de médecine recommande :

1. la réalisation d'enquêtes de dépistage systématique de tous les PS, symptomatiques ou non, dans les hôpitaux prenant en charge des patients Covid-19, associant la détection de l'ARN viral par PCR et la recherche d'anticorps sériques ;
2. le renouvellement du test de détection par PCR chez les PS séronégatifs en cas d'exposition ;
3. l'isolement des PS porteurs asymptomatiques du Sars-CoV-2 pendant une période identique à celle des PS symptomatiques, soit à domicile si cela est réalisable, soit dans des structures de type "Hôtel Covid-19", afin de protéger leurs proches ;

4. le dépistage systématique des personnes « contacts » des PS infectés, même en l'absence de symptômes ;
5. la réactualisation des procédures de protection du PS actuellement en vigueur en fonction de résultats de ces enquêtes et de l'avancement des connaissances.

[1] Communiqué de l'Académie « Pour l'ouverture d'hôtels Covid-19 », 10 avril 2020.